

ASSEMBLÉE CONTRE LA PRÉCARISATION

AVRIL 2011...AVRIL 2011...AVRIL 2011...AVRIL

édito

Être filméE, écoutéE, repéréE, catégoriséE, fichéE, analyséE, tracéE, suspectéE, arrêtéE...

Tout un arsenal répressif est mis en place pour mettre au pas la population dont les conditions de survie sont précarisées. La LOPPSI 2, loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure, s'inscrit dans cette logique.

Elle renforce le contrôle et la répression en multipliant les outils d'anticipation des délits : vidéosurveillance, mise sous écoute, surveillance des ordis, fichage

(création d'un super-fichier qui recoupera des données administratives, commerciales et d'internet).

Certains modes de survie non rentables sont criminalisés : vendre à la sauvette

REFUSONS DE NOUS FAIRE LOPPSISER !

rend passible de prison ferme, bidouiller sa déclaration CAF devient la fraude à la finance publique. Les chômeurs in-soumis sont les nouveaux délinquants que les agents de pôle emploi assermentés devront dénoncer en dressant des PV et en échangeant des infos avec

les administrations sociales et judiciaires. En réduisant ainsi le champ de ce qui est permis, cette loi nous paupérise afin de nous faire accepter n'importe quel taf sous payé, dans le but de baisser le coût de la main-d'œuvre.

À Marseille, le collectif Antilop a ouvert des brèches dans la machine à contrôler, à la fois par des pratiques collectives et par la dénonciation des pressions que nous subissons. Mais la loi LOPPSI 2 n'est qu'une loi parmi d'autres, et la lutte contre l'État social-policier est loin d'être terminée.

+ d'infos > antilop.eklablog.com

action

Parce que nous en avons assez d'être obligéEs de courir de CAF en Pôle emploi en passant par le CCAS, nous avons décidé d'arrêter la machine à stress et de faire ce parcours à notre rythme. Nous ne voulons plus subir les visites à domicile des contrôleurEs de la CAF qui viennent fouiner dans notre intimité, les contrôles de Pôle emploi, les va-et-vient entre les administrations qui se renvoient la balle, ni être soupçonnés de fraude ou traités de

FICHÉES, FAUCHÉES, FÂCHÉES...

feignants. Nous avons donc décidé de rendre à notre tour visite aux contrôleurEs sociaux, à l'improviste et à plusieurs. À pied, à roulettes, en musique et en slogans, notre cortège de précaires a imposé son rythme de balade aux voitures impatientes et aux piétons affairés qui ont souvent pris le temps de s'arrêter et de partager notre refus de la chasse aux pauvres. Mais, se pointer en groupe, échanger avec les « usagerEs » et les employéEs n'est pas toléré par la hiérarchie de ces institutions. Ainsi, deux Pôle Emploi nous ont fermé la porte au nez, en profitant même pour rester fermés après notre départ. Décidément, les précaires qui refusent d'être un simple numéro de dossier sont considéréEs comme dangereuxEs par les institutions. D'ailleurs, la dernière CAF visitée nous a envoyé les flics. Qu'illes continuent à s'inquiéter, nous, on compte bien revenir !



témoignage

En janvier je reçois un courrier de la CAF qui dit que mes allocs et mon RSA enfant allaient être supprimés : je n'aurais pas rempli ni fait parvenir mon contrat d'insertion au Conseil général. Or je n'avais reçu de lettre ni du Conseil général, ni de la CAF, ni même de mon assistante sociale pour m'inviter à remplir mon contrat. C'était la première fois que j'entendais parler de cette démarche à faire. Je suis allée à la CAF pour que l'on m'explique comment j'aurais pu être au courant et de quelle manière j'allais vivre sans revenu et pour combien de temps ? Une conseillère me reçoit et ne trouve comme réponse que de m'envoyer faire ma crise auprès du Conseil général. Comme j'avais que ça à faire, courir dans tous les sens pour essayer de débloquer ma situation, je m'y suis rendue !! La

conseillère me reçoit et me dit que le dossier a été envoyé et qu'il faudra deux mois pour la réponse. Exténuée, je vais raconter mon cas (qui est loin d'être isolé) à un groupe qui réfléchit et agit sur les questions de la précarité. Le lendemain nous allons ensemble à une annexe du Conseil général. Rien n'en ressort, juste des prises de bec avec la conseillère qui se foutait du dossier en disant que je n'étais pas la seule et que j'avais qu'à faire comme tout le monde : attendre et aller au Secours catholique pour que l'on me donne si gentiment des conserves !! DéterminéEs nous sommes alléEs à la CAF. Le directeur nous a reçuEs et a passé des coups de fil pour comprendre la situation. Au bout d'une heure le dossier a été débloqué et il nous a assuré que le versement serait fait sous 15 jours. Je suis maintenant sûre que ça valait la peine d'y aller à plusieurs. Depuis plein d'autres dossiers ont été débloqués ainsi. On se sent moins pris au dépourvu et les arguments et connaissance de chacunEs, et surtout la niaque, font barricade et nous rendent plus fortEs !!

contact

L'Assemblée se réunit
tous les lundis

à 18h au local de Mille Bâbords
61 rue Consolat, 13001

(métro 1 : Réformés ; tram 2 : National)

<http://contrelapreca.eklablog.com>